SYDED HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

Nombre de membres :
en exercice : 46
présents : 35
représentés : 3
votants : 38

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Comité Syndical du 9 juin 2026
DELIBERATION N°2026-39

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin à 9 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par ses statuts, sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMERY, Président du SYDED.

Date de convocation : le 26 mai 2026

Collège du Département de la Haute-Vienne							
Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
M. VEYRIRAS Stéphane	P	*M. DESTRUHAUT Stéphane*		Mme LALOGE Marlène	P	*Mme GUILHAT-BARRET Véronique*	
Mme SELLES Amandine	A	*Mme PLAZZI Monique*		M. ALLARD Pierre	P	*M. GERAUDIE Ludovic*	
Mme TROUBAT Bernadette	A	*M. BEGOUT Gilles*		Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle	A	*Mme MORIZIO Annick*	
Mme LARDY Brigitte	A	*M. BOISSERIE François*		M. JOUANNY Alain	A	*M. ESCURE Fabrice*	
M. RAYMONDAUD Yves	P	*M. NOUHAUD Jean-Louis*		Mme TUYERAS Sylvie	A	*Mme PAULET Valérie*	
Mme ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie	A	*Mme BOURDEAU Cécile*		M. MALET Patrick	P	*M. PIRONNEAU Pascal*	
M. CUBERTAFOND Michel	A	*M. BOST Jean-Marie*	P	Mme GENTIL Sarah	A	*Mme MANUS Lydie*	P
M. BUSSIERE Pascal	P	*M. LARCHER Sébastien*					
Collège des groupements de communes							
CC Briance Combade				**CC de Noblat**			
M. FORESTIER Joël	A	*Mme QUICHAUD Laurence*	P	Mme ROUCHUT Josiane	P	*Mme VERGNE Eliane*	P
M. TURLAN Thierry	A	*Mme BURIN Christine*	P	M. GRENAILLE Romain Bérenger	P	*M. LEMASSON Lionel*	
CC Gartempe Saint Pardoux				**CC Ouest Limousin**			
M. SEMAVOINE Fabien	P	*M. RIFFAUD Gérard*		M. LACROIX Jacques	P	*M. DARFEUILLES Charles-Antoine*	
M. PELLEGRINI Bruno	P	*M. BODAK Cédric*		Mme DE MONTCALM Anne-Marie	P	*M. LATHIERE Jean-Claude*	P
CC Portes de Vassivière				**CC Pays de Nexon Monts de Châlus**			
M. ECHASSERIEAU Vincent	A	*M. LEBLANC Christian*		M. CARPE Jean-Christophe	P	*M. TESSIER Anthony*	
Mme GORGE Christine	P	*M. DELEFOSSE Laurent*		M. GATARD Ludovic	P	*Mme MASSY Valérie*	
CC Val de Vienne				**CC ELAN**			
M. BARRY Philippe	P	*M. BARRIERE Rémy*		M. AUZEMERY Alain	P	*M. BIERI Alain*	
M. DELOMENIE Sébastien	P	*Mme CORGNE Elodie*		Mme BRUNET CARPE Chloé	A	*Mme NARDOUT Lise*	
M. FAUCHER Thierry	P	*M. PETILLON Pierre*		M. POULET Jean-Paul	A	*M. MAITRE Franck*	
CC Haut Limousin en Marche				Mme PERIGNON Valérie	P	*M. CHAPOULIE Jacques*	
M. OVAN Nicolas	P	*Mme FOURRIER Laurianne*		**CC Porte Océane du Limousin**			
Mme PAILLER Delphine	A	*M. DUBAUD Jean-François*		M. BEAUDET Hervé	P	*M. FAVRAUD Alain*	
M. BONNEFOUS Jean-Paul	P	*M. REBEYRAT Frédéric*		M. VARACHAUD Pierre	P	*Mme NOEL-PARPEIX Valérie*	
Mme KASIKCI Yveline	A	*M. HURBE Frédéric*	P	M. HABRIAS Fabien	P	*Mme CALENDREAU Laëtitia*	
SICTOM Sud Haute-Vienne				M. GRANET Jean-Pierre	P	*M. SARRE Guillaume*	
M. LAGORCE Edmond	P	*M. SAUTOUR Alain*	P				
M. JOUANNETAUD Patrick	A	*M. DEMARS Denis*	P				
M. LAVOREL Eric	P	*Mme ROUGERIE Isabelle*					
Mme BONNETAUD Angélique	P	*Mme TERREFOND Agnès*					
	P	Délégué présent	A	Délégué absent	P	Délégué suppléant présent sans droit de vote	

Procurations : Mme BRUNET CARPE à M. AUZEMERY et M. ECHASSERIEAU à Mme GORGE au titre du collège des groupements de communes.
M. CUBERTAFOND à M. BUSSIERE au titre du collège du Département de la Haute-Vienne.

Secrétaire de séance : Madame GORGE Christine

Objet : **Aménagement d'horaires de travail et modification des horaires d'ouverture des déchèteries en cas de fortes chaleurs associées au niveau de vigilance météorologique jaune**

Vu le CGCT ;

Considérant l'obligation renforcée par décret du 1er juin 2025 imposant aux employeurs publics de protéger les agents exposés aux épisodes de chaleur intense ;

Vu la délibération n°2026-11 du Comité syndical du 6 mars 2026 actant la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles applicables en cas de fortes chaleurs en période de vigilance météorologique jaune ;

REÇU EN PREFECTURE
le 12/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260609-2026_39-DE

Considérant les avis émis respectivement par le CST du 30 mars 2026 et la F3SCT des 22 avril et 3 juin 2026 ;

Vu le rapport du Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **confirme la décision de rendre possible en cas d'alerte jaune fortes chaleurs émise par Météo France, sur décision du Président avec délégation de mise en œuvre au Directeur Général des Services, un aménagement des horaires :**
 - **de travail des agents de terrain sur la plage 7 heures / 14 heures,**
 - **d'ouverture des déchèteries aux usagers sur la plage 7 heures / 13 heures et sur les autres bases définies le 31 mai 2023 par la présente assemblée ;**

- **autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.**

VOTE :

POUR :	38
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

➔ **UNANIMITE**

Fait et délibéré à PANAZOL,

Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets - SYDED Haute-Vienne

Alain AUZEMERY

Signature numérique de Alain AUZEMERY
Date : 2026.06.12 14:51:43 +02'00'

REÇU EN PREFECTURE
le 12/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260609-2026_39-DE